Inscription des enfants



1. Processus des inscriptions

Cliquez sur INSCRIPTION (dans le MENU), ensuite sur S'INSCIRE



2. Sélectionnez l'enfant à inscrire

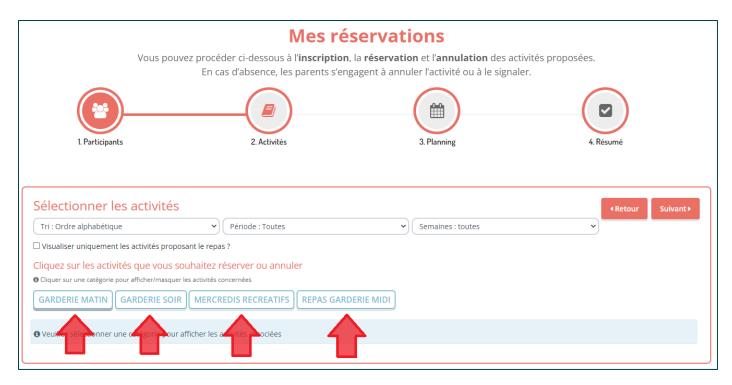
Si vous avez plusieurs enfants, vous avez la possibilité de les sélectionner en même temps.

Pour sélectionner l'enfant, cliquez sur son nom dans **SELECTIONNER LES PARTICIPANTS**. Pour vérifier s'il est bien sélectionné, l'onglet changera de couleur. Puis cliquez sur **SUIVANT**.



3. Sélectionnez l'activité

Les activités seront praticables une fois votre dossier complet.



Des catégories d'activités vous sont proposées.

Cliquez sur la catégorie où vous souhaitez inscrire votre enfant.

Explication des catégories d'activités proposées :

Catégorie d'activités	Activités
GARDERIE MATIN	Garderie matin : garderie possible de 07h00 à 08h15
GARDERIE SOIR	Garderie soir : garderie possible de 16h30 à 18h30
MERCREDIS RECREATIFS	Mercredis matin
	Mercredis après-midi
	/!\ pour une inscription la journée, veuillez sélectionner les deux activités
	(mercredis matin et mercredis après-midi) : le repas est automatiquement
	affecté sur les deux activités, il faut désélectionner soit sur le matin ou sur
	l'après-midi le repas, pour éviter une double facturation du repas.
	Attention à laisser le repas sur une des deux activités si vous souhaitez
	l'inscrire pour le repas.
REPAS GARDERIE MIDI	Cantine garderie midi (à savoir, une heure de garderie est affectée avec le repas)
	Garderie 11h30-12h30 : inscription à faire, si vous venez chercher votre enfant plus
	tard que 11h30.
	Garderie 13h00-13h30 : inscription à faire, si vous devez ramener votre enfant avant
	13h20.

Comment faire pour sélectionner l'activité ?

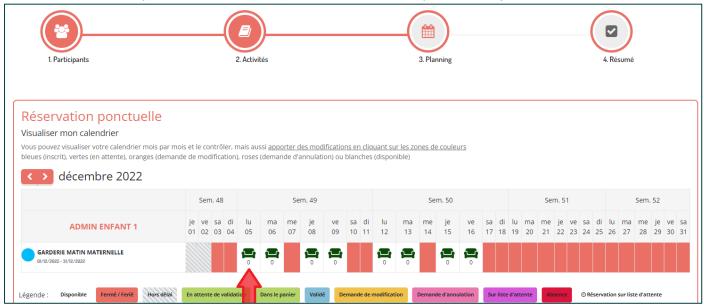
Cliquez sur la catégorie (1), ensuite cliquez sur l'activité (2). L'activité sélectionnée s'affichera en vert.



Cliquez sur SUIVANT.

Ensuite vous avez deux possibilités pour inscrire vos enfants :

RESERVATION PONCTUELLE: permet de sélectionner les jours d'inscription souhaités.
Il faut donc cliquer sur la ou les case(s) avec un fauteuil correspondant aux jours souhaités.



Les fauteuils vous indiquent le nombre de places restantes pour cette activité.

Pour les activités avec de la garderie, une heure d'arrivée ou une heure de départ sera demandée. Inscrivez vos enfants au réel, afin de facilité l'organisation du service. Sauf en cas d'absence, veuillez consulter le règlement du périscolaire, où est mentionner les modalités d'annulation acceptées et donc non facturées.



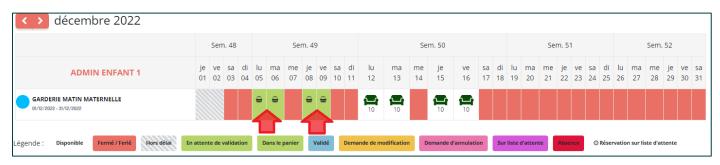
> RESERVATION PERIODIQUE: permet d'inscrire l'enfant sur plusieurs jours simultanément.

(voir feuille suivante)

Choisissez la période (elle peut comprendre plusieurs semaines si vous le souhaitez) -> ensuite sélectionnez les jours d'inscription souhaités -> l'heure d'arrivée -> et cliquez sur **INSCRIRE**.



Une fois des inscriptions réalisées, vous pourrez les retrouver sur le tableau périodique juste au-dessus. Les inscriptions faites seront mentionnées en vert avec un petit panier comme ceci :



Si vous vous êtes trompés dans la saisie, vous pouvez toujours à ce moment-là cliquer sur le jour où il n'y a pas besoin d'inscription. Le panier s'enlèvera du jour en question.

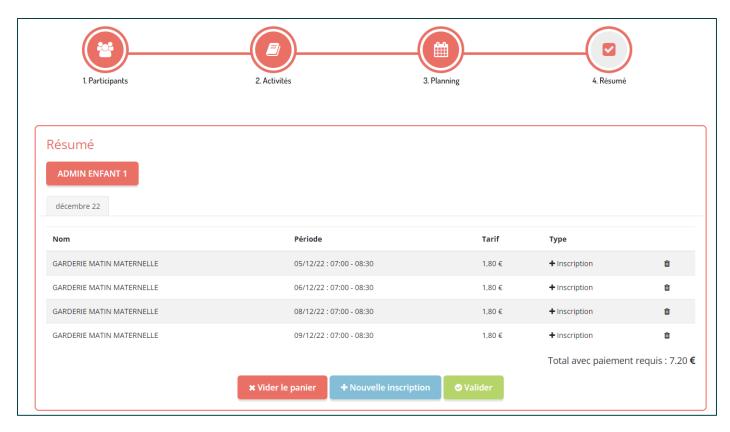
Une fois l'inscription terminé pour l'activité sélectionnée, cliquez sur SUIVANT.

4. Saisir une nouvelle inscription

Une fois l'inscription saisie, un résumé des inscriptions vous est affiché.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une autre activité, il faut cliquer sur **NOUVELLE INSCRIPTION** et refaire le même cheminement.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant que sur cette activité, vous pouvez cliquer sur VALIDER.



A savoir : si vous avez inscrit votre enfant sur une grande période, il sera possible de le désinscrire jusqu'au jeudi 12h00 avant la semaine concernée.

5. Règlement des factures

/! \ A savoir : vous recevrez une facture à la fin de chaque mois. Elle se basera sur les inscriptions réalisées.

Les factures en attente de règlement bloqueront les prochaines inscriptions. Donc votre enfant ne pourra pas être inscrit aux activités.

Vous pouvez procéder au paiement en ligne (Payfip) ou par carte bancaire. Dans l'onglet **FINANCES (1)** -> PAIEMENT EN LIGNE (2) :



Vous pouvez donc sélectionner les factures à régler.

A savoir, si vous souhaitez régler les activités de garderie par chèques CESU, il est possible de le faire. Pour cela, veuillez vous rendre directement au secrétariat de la mairie.

6. Désinscription

Si vous avez inscrit votre enfant et que vous souhaitez le désinscrire. Vous avez plusieurs possibilités :

Si vous désinscrivez votre enfant, dans les délais impartis (soit dernier délai le jeudi 12h00 avant la semaine concernée): il faudra aller sur le portail famille, dans l'onglet INSCRIPTION -> sélectionner l'enfant concerné
 -> sélection l'activité concernée -> sélectionner la date ou la période concernée -> et sélectionnez DESINSCRIRE -> VALIDER.

Le périscolaire sera donc averti de l'annulation de l'inscription.

- <u>Si vous souhaitez désinscrire votre enfant en dernière minute</u> :
 - o Pour la cantine :

Appelez avant 9h00 au secrétariat de la mairie pour désinscrire votre enfant au 03.29.50.30.18.

O Pour la garderie et les mercredis :

Les modalités d'annulation sont expliquées dans le règlement du périscolaire. Nous vous invitons à le consulter.

Si la désinscription respecte le règlement du périscolaire, vous ne serez pas facturés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

- Manuela LA MONICA, directrice du périscolaire: periscolaire@bansurmeurthe-clefcy.fr / 06.79.43.60.92
- Jennifer DIEUDONNE, secrétaire de mairie : bansurmeurthe-clefcy@orange.fr / 03.29.50.30.18